

PRÉAVIS DE VENTE POUR LE NON-PAIEMENT DES IMPÔTS FONCIERS SUR LE TERRITOIRE DE LA MRC DE BEAUCE-SARTIGAN

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné secrétaire-trésorier de la MRC de Beauce-Sartigan, que les immeubles ci-après mentionnés seront vendus à l'enchère publique, selon les dispositions du Code municipal. Cette vente se tiendra à la salle municipale de la Municipalité de Saint-Benoît-Labre située au 216, route 271 à Saint-Benoît-Labre, le **JEUDI 9 MAI 2024**, à 10 h de l'avant-midi, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires comprenant les intérêts plus les frais encourus, à moins que ces taxes, intérêts et frais n'aient été payés entièrement avant cette date.

Les immeubles ci-après décrits seront vendus sujets au droit de retrait d'un an (1) prévu par la Loi. Ils seront vendus avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, selon le cas, sujets à toute servitude active ou passive, apparente ou occulte pouvant les affecter. La liste des immeubles sera régulièrement mise à jour sur le site Web de la MRC, <https://mrcbeucesartigan.com/>, section *Vente pour non-paiement de taxes* située sur la page d'accueil.

L'adjudicataire devra payer immédiatement et **comptant, soit en argent ou par chèque visé**, le prix de son adjudication.

**NOTEZ QU'IL N'Y A PLUS D'IMMEUBLE
EN PROCÉDURE DE VENTE POUR
TAXES.**

LA VENTE EST DONC ANNULÉE!